

Adapei *infos*

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS DE L'AIN

→ **Dossier Santé :**

L'Adapei renforce ses prescriptions

pages 8-10

Assemblée générale
pages 12-13

Interview

R 4/5

Opération Brioches

R 16/17

Notre métier

R 18/19



Catherine Wojciechowski,
inspectrice de l'Éducation
Nationale



Une mobilisation
remarquable



Veilleur de nuit



La formation professionnelle ouvre la voie aux jeunes
P. 6/7



Interview de Catherine Wojciechowski, inspectrice de l'Éducation Nationale
P. 4/5



Dossier santé
P. 8/10



Assemblée générale
P. 12/13



Sport Santé
P. 19



Opération Brioches 2020
P. 15/17



Notre métier, veilleur de nuit
P. 26



Vie des établissements
P. 20/21



« La vie continue, nous devons garder le cap ! »



2020 a été une année de continuité, teintée d'une ambition forte qui nous a tenus en haleine : celle de rechercher et de proposer des solutions innovantes permettant un accompagnement digne et efficace des personnes en situation de handicap.

Mais 2020 a aussi été une année de rupture : cette crise sanitaire sans précédent nous a frappés de plein fouet et a mobilisé énormément d'énergie de la part de nos équipes. Nous avons dû faire face à des situations de protection et de prise en charge jamais expérimentées jusqu'ici. Nous avons dû nous adapter, au jour le jour, parfois à l'heure près, pour préserver la santé de nos résidents et de nos salariés. Nous avons dû prendre des décisions parfois difficiles, et nous avons dû nous résoudre à reporter certains projets.

Le Conseil d'Administration et moi-même tenions à saluer de nouveau le courage, la détermination et le dévouement dont nos équipes ont fait preuve au quotidien dans la gestion de cette crise. Grâce à elles, nous avons poursuivi notre mission d'accompagnement de nos jeunes, nos résidents et usagers. Nous avons maintenu le lien avec les parents, tellement essentiel dans ce contexte inédit. Nous avons pu compter sur le soutien bienveillant des familles en cette période si particulière, ainsi que celui de nos partenaires institutionnels, mais aussi des entreprises, associations et particuliers qui n'ont pas hésité à faire des dons. Cet élan de solidarité nous a fait chaud au cœur et nous a permis de tenir bon.

La vie continue, nous devons garder le cap ! Et bien heureusement ces confinements n'ont pas été synonymes d'ennui ou de rupture pour nos bénéficiaires... Comme vous pourrez le lire dans ces pages, ils ont participé à de nombreuses activités avec leurs éducateurs. Nos professionnels se sont dépassés pour trouver des solutions novatrices, se réinventer, adapter les animations quotidiennes... Des vacances ont même pu être organisées par certains établissements pour compenser l'annulation des séjours adaptés !

N'oublions pas que 2020 a été une année d'avancées majeures dans le domaine de l'inclusion, marquée par l'évolution des droits des personnes en situation de handicap et de leurs aidants : la loi sur la protection juridique des majeurs, la directive européenne sur les aidants, la reconnaissance de la citoyenneté et des droits civiques, l'émergence de la notion de « droit » à vie... autant d'évolutions significatives qui nous donnent de l'espoir pour les années à venir.

Nous avons réussi, ensemble, à traverser l'ouragan 2020 qui nous a mis au défi, collectivement et individuellement. 2020 nous a bousculés pour mieux nous souder et nous recentrer sur l'essentiel. Je suis résolument positive et confiante pour la suite. Comme l'a dit Churchill « *Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, ce qui compte, c'est le courage de continuer* ».

Prenez soin de vous et vos proches,

Marie-France Costagliola,
Présidente de l'Adapei de l'Ain



Interview

Catherine Wojciechowski, inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

« Il faut innover pour construire des réponses adaptées. »

Dans l'Ain, l'école inclusive a fait un bond en avant. Grâce à un partenariat étroit avec les acteurs du médico-social, dont l'Adapei, l'Éducation Nationale déploie une vaste palette de réponses toujours plus adaptée aux besoins des élèves en situation de handicap.

Où en est l'école inclusive dans l'Ain ?

Nous travaillons sur un maillage territorial pour offrir toutes les modalités de scolarisation. Nous avons poursuivi le déploiement des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (dispositifs ULIS) et nous avons développé l'externalisation des Unités d'enseignement (UE). C'est un levier essentiel pour garantir une continuité de scolarité entre le milieu ordinaire et les Instituts médico-éducatifs (IME). Ainsi, il n'y a pas de rupture avec l'école.

« Il est important que les enfants d'une même tranche d'âge continuent d'être ensemble. »

Ces unités d'enseignement sont-elles bénéfiques pour les élèves ?

Pour moi, c'est l'avenir. En IME, l'élève bénéficie d'une coordination fine entre éducatif et sanitaire. Mais dès que c'est possible et bénéfique pour son épanouissement, on le maintient en milieu ordinaire, à mi-temps ou sur des journées complètes. Il est important que les enfants d'une même tranche d'âge continuent d'être ensemble. L'objectif de ces UE est de proposer des temps partagés sans forcément aller tout de suite dans l'inclusion en classe. Il faut qu'elle soit gage de bonheur, de confort, d'épanouissement.

Ces projets sont-ils menés avec l'Adapei ?

Oui, notamment avec l'externalisation d'une UE à Lent. Nous avons ouvert un poste supplémentaire à l'IME Le Prélion pour que deux groupes d'élèves bénéficient des temps à l'école. Ce peut être pendant la récréation ou sur des projets communs autour du développement durable, du jardinage... L'enfant est accompagné pour participer aux activités dans le milieu ordinaire par un binôme enseignant/éducateur spécialisé. Il est soutenu jusqu'à ce qu'il puisse en profiter en toute autonomie. Nous avons aussi un projet d'externalisation d'UE en collège avec l'IME Georges-Loiseau de Villereversure.

Y a-t-il toujours une place pour les UE en établissement ?

Dès lors que la place du médical et de l'éducatif est importante, il est nécessaire que certains élèves restent en IME. Il faut que les élèves en unité externalisée soient heureux. Pour des enfants autistes ou très déficients, le milieu ordinaire peut être difficile à vivre. Je pense que pour eux, l'établissement médico-social reste extrêmement important pour se construire.

Quelles ont été les nouveautés de la rentrée ?

Chaque département a un service de l'école inclusive, nouvelle déclinaison de ce que l'on appelait ASH. Une cellule d'écoute téléphonique située à la direction académique recueille et répond aux inquiétudes des parents. Le ministère a mis en avant la plateforme de formation « Cap école inclusive » pour les enseignants et les équipes éducatives. Enfin, tout le département fonctionne désormais en pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

Comment ça marche ?

Nous avons créé 36 PIAL pour mieux coordonner les équipes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH, ex-AVS). Nous avons affecté plus d'AESH dans chaque PIAL que nécessaire pour que les AESH attendent les élèves et non l'inverse. Le PIAL est un moyen de mieux se coordonner. On veut veiller à ce qu'il n'y ait pas de rupture de parcours ou d'attente trop longue pour les familles dont les enfants reçoivent une notification.

C'est un bouleversement ?

Dans l'Ain, il y a toujours eu un vrai travail de coordination. Désormais, il est institutionnalisé. Les AESH sont rattachés à un PIAL correspondant au secteur d'un collège. Nous devons maintenant construire des équipes d'AESH et préparer l'arrivée prochaine d'AESH référents. Ils seront au plus près des débutants et interviendront sur les situations complexes.



→ « Avec l'Adapei, nous travaillons bien ensemble », précise Catherine Wojciechowski, arrivée à son poste en 2018, qui intervient régulièrement lors d'événements de l'Adapei comme ici lors de l'assemblée générale de 2019.

Quels sont les points de vigilance actuels ?

Nous portons une attention soutenue aux élèves autistes. C'est une cause que nous travaillons avec humanité, engagement et empathie. L'autre point de vigilance est que nos élèves grandissent : les enfants de la loi de 2005 arrivent au lycée. Nous renforçons nos dispositifs ULIS au lycée. Il faudra accompagner nos élèves, notamment sur les plateaux techniques des lycées professionnels et former des AESH aux gestes professionnels de base.

Comment les élèves en situation de handicap ont-ils vécu le confinement ?

Tous les élèves d'IME ont bénéficié d'un travail à distance par les enseignants qui ont été accompagnés pour adapter leur pédagogie. Dans l'Ain, ce fut une belle réussite avec une grosse mobilisation des enseignants et des conseillers pédagogiques. Dès mai, 60 % des élèves en situation de handicap sont revenus à l'école et un important travail sur les transports adaptés a été mené avec le département. Dans la deuxième phase de déconfinement, nous avons récupéré 90 % de nos élèves.

« L'établissement médico-social reste extrêmement important pour se construire. »

Y a-t-il eu plus de décrochage ?

Pas plus que l'ensemble des élèves. L'Ain a été l'un des départements où la continuité pédagogique a le mieux fonctionné grâce à la mobilisation à tous les niveaux. Pour ce deuxième confinement, nous travaillons avec les directeurs d'établissements, nous avons accès aux UE et nous continuons à soutenir les enseignants.

Quels sont les prochains chantiers ?

Ouvrir une UE externalisée aux IME L'Armaillou à Belley et Les Sapins à Oyonnax ! Ce qui nous intéresse, c'est de développer des coopérations avec les IME et des modalités de scolarité partagées. Plus on travaille sur le parcours de l'élève pour qu'il s'épanouisse et côtoie le milieu ordinaire, et mieux c'est. Des élèves en classe pourraient bénéficier d'un soutien ponctuel en IME. Inversement, des jeunes d'IME rejoindraient l'école en scolarité partagée. On le fait déjà un petit peu avec Le Prélion. Il faut qu'on innove sur ces modalités pour construire des réponses adaptées. ■

Propos recueillis par
Christophe Milazzo

► **IME/ESAT**

La formation professionnelle l'ouvre la voie pour les jeunes

La formation professionnelle de l'Adapei évolue pour s'adapter à la technicité croissante du monde du travail. Plus ouverte et plus pointue, elle permettra aux jeunes en IME de tracer des parcours mieux adaptés à leurs capacités et à leurs envies.



→ En troisième année, les jeunes de la filière environnement ont deux jours de formation professionnelle par semaine.

À l'IME Georges-Loiseau, la formation professionnelle débute à 14 ans et court sur quatre ans. « Nous donnons des buts atteignables aux jeunes en les valorisant à travers des savoir-faire concrets », explique Florent Saugier, éducateur technique spécialisé de la section espaces verts. L'IME propose trois filières à une cinquantaine de jeunes : environnement, restauration et sous-traitance industrielle. Après un an de découverte et d'apprentissage des prérequis, les jeunes choisissent une orientation au cours de la deuxième année. Progressivement, les apprentissages se renforcent et se précisent pour enseigner le plus de compétences possibles. La quatrième année se compose de stages en milieu ordinaire et protégé organisés par le service d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Valoriser les compétences

La sortie de l'établissement est anticipée dès le départ avec une attention particulière portée à l'ouverture sur l'extérieur. Une fois par semaine, la filière environnement part en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) à Marboz pour une journée d'immersion. Un partenariat avec un maraîcher confronte les jeunes au milieu ordinaire. L'IME dispense ainsi aux apprentis des compétences précises qui les autonomisent et facilitent leur transition vers le travail. « L'objectif est qu'ils sortent avec un CV et avec des bases techniques en poche », résume Florent Saugier. L'IME met en avant les RSFP (Reconnaitances des savoir-faire professionnels). Une fois validées, ces compétences peuvent être valorisées auprès d'établissements ou d'employeurs du milieu ordinaire dans tout le pays. Par cette démarche, l'IME pose les bases d'une dynamique de formation pour tout le parcours du jeune. ■

Portrait

Alice Martel,
stagiaire à l'ESAT Le Pennessuy



Alice Martel ne manque pas d'énergie. D'ailleurs, en quelques semaines, son enthousiasme et son humour ont fait des ravages chez ses nouveaux collègues. Preuve que le stage se passe bien !
Scolarisée en milieu ordinaire en primaire, Alice entre à l'IME Georges Loiseau à Villereversure en sixième. Elle part ensuite en SEGPA au collège Victor Daudié puis à l'EREA La Chagne, toujours suivie par le SESSAD Georges-Loiseau. Inscrite en CAP cuisine, elle enchaîne les stages et apprécie le contact avec le public au service. Mais le rythme s'avère trop intense et elle valide des compétences professionnelles sans décrocher de CAP. Elle vise alors l'intégration en ESAT pour travailler. Confinée en mars, elle trouvait le temps long ! Son stage d'un mois a démarré le 5 octobre à l'atelier 7 de l'ESAT Le Pennessuy où elle œuvre au conditionnement. D'emblée, elle a sauté dans le grand bain. « L'intégration a été assez facile. Je n'ai pas été paniquée ni perdue. Si je ne comprends pas, je peux demander à un collègue ou un moniteur. » Chaque matin, les moniteurs l'orientent vers un poste de travail qui change pour briser la routine, l'installent et lui expliquent le fonctionnement. Ce stage lui a permis de se rendre compte qu'elle devait travailler plus lentement pour éviter les erreurs. « Il faut qu'elle trouve le bon rythme pour être plus concentrée », ajoute Philippe Ribailhier, moniteur d'atelier. « Elle est là pour apprendre et elle est très à l'écoute. » ■

► **La sous-traitance industrielle se réinvente**

Arrivé à l'IME Georges-Loiseau en septembre, Frédéric Saissac, éducateur technique, avait pour défi de transformer la filière sous-traitance industrielle. Focalisée sur les savoir-être, elle restait trop éloignée du milieu industriel à la technicité croissante. Il devenait urgent de mieux immerger les jeunes dans ce monde pour faciliter la transition vers l'emploi.

Former au monde professionnel

L'apprentissage des savoir-faire a complètement été revu. Pour réussir, la collaboration avec les ESAT est essentielle : elle permet de développer une formation plus concrète, plus proche du terrain et moins routinière.

Ainsi, un atelier est recréé à Villereversure avec le concours des ESAT de Marboz et Treffort. Rapidement, les jeunes ont adopté la nouvelle philosophie. « Ils sont très demandeurs de changement. En deux mois déjà, on voit des avancées », raconte Frédéric Saissac.

« L'idée est de multiplier les stages et de faire des allers-retours plus faciles avec les ESAT et les entreprises ». Frédéric Saissac regrette que la Covid ait freiné cette dynamique.

La section souhaite ouvrir le plus de portes possible aux jeunes. « L'ESAT peut être un tremplin, mais plus la formation professionnelle sera riche, plus ce tremplin peut être court. »



→ Une quinzaine de jeunes travaillent dans la filière sous-traitance industrielle aux activités variées.

ESAT, Entreprise Adaptée, milieu ordinaire : la section est là pour répondre aux besoins de chacun. À terme, l'ambition est également

de multiplier les visites en milieu industriel et de faciliter les rencontres entre pairs pour dissiper les éventuelles interrogations. ■

► **L'ESAT de Marboz à la pointe de l'inclusion professionnelle**



Deux jours par semaine, une équipe de quatre ouvriers de Marboz se rend à Servas chez Weber-Saint-Gobain. De 9 à 16 heures, ils fabriquent des kits de composants pour des travaux d'isolation de sols. Une fois préparés selon les demandes des clients, les kits sont housés, passés au four puis stockés. Tout au long du processus, un cariste de l'entreprise accompagne l'équipe, notamment pour le stockage et l'approvisionnement. Très autonomes, les ouvriers de l'ESAT assemblent 95 % des kits de Weber.

En place depuis un an, ce partenariat permet à l'ESAT de renforcer sa technicité et de proposer des activités différentes à ses ouvriers. Il est surtout un exemple parfait d'inclusion réussie. L'équipe de l'ESAT fait partie intégrante de l'entreprise. Pas question de travailleur en situation de handicap, mais de professionnels, tout simplement. ■

LA PLACE DU SOIN DANS LES ÉTABLISSEMENTS

L'Adapei renforce ses prescriptions

Face à l'évolution des publics accueillis, l'Adapei s'engage pour renforcer la place du soin dans ses structures. À travers des actions de recrutement interne, des partenariats et des innovations, l'association prouve qu'elle fait de la santé une priorité.



→ À chaque consultation, un professionnel est présent aux côtés du résident et fait le lien avec le médecin, ici en téléconsultation.

« Nous voulons réintroduire la dimension santé dans nos équipes, faire travailler le personnel éducatif avec les équipes sanitaires et paramédicales. L'accompagnement doit être global et pas seulement éducatif en prenant en compte la santé physique et psychique de la personne » explique Aimée Gagnon, directrice de projets à l'Adapei. Mais, dans un département à la démographie médicale en berne, recruter des professionnels du soin n'est pas simple. L'Association mise donc sur une réponse globale incluant des liens avec tous les partenaires de santé.

Des hôpitaux partenaires

Malgré un travail important ces dernières années, les structures hospitalières restent encore peu adaptées à la prise en charge des personnes en situation de handicap. Pour y remédier, l'Adapei signe des partenariats avec plusieurs hôpitaux. Une convention avec le centre hospitalier du Haut-Bugey prévoit un accès spécifique aux bénéficiaires de l'Adapei. Un numéro spécial simplifie la prise de contact et des créneaux de consultations dédiés sont aménagés. Les liens sont renforcés avec la clinique de Châtillon-en-Michaille; des réflexions sont engagées avec le Centre hospitalier de Saint-Julien-en-Genevois. En plus de ces liens, l'association et ses équipes réaffirment leur présence aux côtés des établissements de santé pour faciliter le dialogue avec les personnes en situation de handicap.

Une réponse technologique

Second atout face aux problèmes de recrutement: la télémédecine. Sans remplacer la consultation en présentiel, elle simplifie les premiers soins, l'évaluation des besoins et la réalisation de bilans cliniques. Après une réflexion engagée en 2019 avec le cabinet NEHS, l'Adapei a relancé la dynamique pendant la première vague de Covid. En avril, quatre établissements du Haut-Bugey ont démarré les téléconsultations. Avec cet outil, les professionnels s'appuient sur le diagnostic d'un médecin dans des situations non urgentes. La télémédecine s'avère utile pour réaliser des consultations en établissements ou avec des familles pour des résidents sans médecin traitant.

Rassurante, la télémédecine évite des déplacements aux urgences trop fréquents. « Nous en sommes aux premières téléconsultations. Il faut entrer dans l'outil pour faire évoluer les habitudes des professionnels en établissement » estime Aimée Gagnon. Toutefois, pour fonctionner, la télémédecine doit s'inscrire dans une démarche collective avec des liens vers d'autres praticiens et structures sanitaires.

Après cette phase de tests, la télémédecine sera élargie à une dizaine d'établissements pour un déploiement complet en 2021. L'objectif à terme sera la création d'une Maison de la santé et du handicap où des praticiens formés assureraient des consultations à distance ou sur place. ■

MAS Monplaisant à Saint-Paul-de-Varax Un médecin, un psychiatre mais une équipe

L'arrivée à la Maison d'accueil spécialisée Montplaisant d'un médecin généraliste et d'un psychiatre à temps partiel a été un vrai plus pour l'équipe et les résidents.

Après un long et difficile processus de recrutement de médecin, la MAS a trouvé une solution en la personne de Pascal Altermatt. Ancien généraliste, il est longtemps intervenu dans des établissements médico-sociaux et est désormais présent à Montplaisant en tant que salarié. « L'intérêt d'un médecin dans l'institution est qu'il a une place à part entière dans l'équipe », explique Richard Ribière, directeur de la MAS. « Au-delà des consultations, il peut leur donner un éclairage. »

Connaitre chaque résident

En un an, le Docteur Pascal Altermatt a développé une fine connaissance des résidents, précieuse en cas d'intervention. Il assure un suivi bien plus précis qu'un médecin extérieur. Un vrai plus alors que beaucoup de résidents de la MAS ne peuvent pas s'exprimer et que l'observation s'avère incontournable. « En visitant les groupes, en discutant avec le personnel, on se fait une idée des résidents. Il faut les voir régulièrement pour savoir comment ils évoluent, comment ils réagissent. »

Avoir un médecin dans la structure limite le recours systématique à l'hospitalisation, chronophage et inconfortable pour les résidents. « Les urgentistes ont parfois du mal avec les patients qui ne communiquent pas, ils ne sont pas tous formés ». « Je ne suis pas là toute la semaine, mais je peux recevoir un appel, une photo. Pour

→ Thierry Leduc intervient dans trois structures : les MAS Montplaisant et Montaines, le Service d'Accueil de Jour (SAJ) et le foyer le Villardois.



quelque chose qui peut se traiter facilement, je réponds, ça me prend dix minutes et ça évite une hospitalisation. »

« Le médecin ne fait pas tout »

« Le médecin a besoin d'être inclus dans une équipe. Il est là pour superviser, mais le travail en amont des équipes est crucial », estime le Docteur Pascal Altermatt. « Si on se fait confiance avec les infirmières, ça roule ! Elles décident s'il faut un avis médical ou une hospitalisation. »

Arrivé à Saint-Paul-de-Varax le 15 octobre, Thierry Leduc, psychiatre, insiste aussi sur l'importance du travail en équipe. « Quand un résident va mal, il est essentiel d'échanger au préalable avec l'équipe pour évaluer la situation. C'est cette collaboration qui nous permet d'améliorer la relation avec le résident. » À la MAS, deux après-midi par mois, le Docteur Thierry Leduc accompagne les professionnels sur les troubles psychiques. « Je leur apporte des outils, je discute des résidents avec eux, de leur réaction aux problèmes. La façon dont l'équipe éducative est dans sa tête impacte les résidents. » Il intervient aussi directement aux côtés de ces derniers pour lesquels il insiste sur l'importance de ne pas systématiser les traitements psychotropes. Son expertise se révèle précieuse pour faciliter les liens entre l'établissement et les structures psychiatriques. ■



→ Pascal Altermatt prépare actuellement des protocoles pour tous les soignants de l'Adapei pour les guider face à différents symptômes (fièvre, piqure de guêpe...)

► Psychiatrie Culture et cause commune avec le CPA



→ Côté Adapei, les formations se poursuivent. À la MAS Montplaisant, par exemple, l'ensemble des salariés sera sensibilisé à l'autisme début 2021.

L'Adapei et le Centre Psychiatrique de l'Ain (CPA) développent un partenariat fort dans un contexte où le médico-social et la psychiatrie, aux cultures historiquement divergentes, se rapprochent.

« Si on veut travailler efficacement, il va falloir s'entraider », tranche Dominique Bloch-Lemoine, directeur du CPA dont le projet médical place le partenariat avec les établissements médico-sociaux parmi ses quatre axes prioritaires. D'autant que les besoins vont dans les deux sens. « Jusqu'ici, ça a été un ping-pong entre le médico-social et le sanitaire. Compte-tenu de l'évolution de la population dans le médico-social, leurs équipes sont en difficulté face à des troubles du comportement pour lesquels elles ne sont pas outillées » poursuit-il.

Le constat est sans appel : sur plus de 300 patients accueillis par le CPA, près du tiers ne relèvent plus de soins hospitaliers. Une réflexion avec le médico-social s'impose donc, même si des projets d'ouverture d'une MAS et d'un EAM (Établissement d'accueil médicalisé) sont portés par le CPA et l'ORSAC.

Des ponts entre deux mondes

« Aujourd'hui, nous avons des publics communs. Quand ils ne vont pas bien, ils se retrouvent chez nous » ajoute Brigitte Alban, ancienne directrice des soins, désormais chargée de mission. « Il faut construire une culture commune. C'est dans la connaissance mutuelle et la confiance qu'on trouvera les solutions les plus pertinentes. »

L'Adapei, un partenaire naturel

Pour construire ces passerelles, le CPA a organisé il y a deux ans les premières Assises de la psychiatrie et du médico-social. Ces rencontres constituaient une première étape pour mieux se connaître. Une deuxième édition plus partenariale était prévue cette année avant d'être repoussée pour cause de Covid. Sa préparation a permis de lancer des réflexions avec l'Adapei. Prochainement, un psychiatre du CPA consacre sa demi-journée d'intérêt général à trois foyers de l'Adapei du secteur d'Oyonnax. Pour rapprocher les équipes, des formations communes sont prévues ainsi que des stages croisés pour comprendre les deux milieux. Ainsi, des salariés de l'Adapei peuvent passer du temps au CPA pour mieux comprendre le parcours, les troubles de certaines personnes avant leur arrivée en établissement. Récemment, un éducateur du Foyer d'Accueil Médicalisé Pré la Tour de Saint-Jean-de-Gonville est venu au centre pour mieux appréhender la personnalité d'un futur résident. Pour structurer le fonctionnement dans le département, des conférences de territoire sont prévues entre acteurs de la psychiatrie et cadres d'établissements de l'Adapei. Il s'agit de visualiser le rôle respectif de chacun. « Rencontrer les directeurs et les chefs de service est une base pour travailler ensemble. Se connaître facilite la tâche » ajoute Brigitte Alban. « Il faut qu'au CPA, les gens s'acculturent à l'idée qu'ils sont une ressource pour le médico-social et inversement. » ■

SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT L'ADAPÉI DE L'AIN

Assemblée générale 2020 : Un Conseil d'Administration renouvelé

Le 11 septembre dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Adapei de l'Ain, en présence des adhérents et des partenaires de l'Association. Dans une ambiance plus « distanciée » que d'ordinaire, ce rendez-vous annuel a dû être limité à une centaine de participants - procédure en vigueur sur la période de crise sanitaire...

L'Assemblée Générale est chaque année un temps fort pour l'Adapei, l'occasion de présenter son bilan annuel, ses perspectives et ses grands projets.

Suite aux élections du tiers sortant du Conseil d'Administration, vous retrouverez ci-dessous les visages de l'ensemble des Administrateurs. Parents ou Amis d'enfants en situation de handicap, tous ont à cœur de s'investir pour faire avancer les projets de l'Association et de garantir la qualité de l'accompagnement de nos résidents.

Membres du Bureau

 Présidente Marie-France COSTAGLIOLA	 Vice-Président Christian KOVAC	 Vice-Président Alain FOURNIER
 Vice-Président Thierry JOSEPH	 Trésorier-adjoint Denis ROUGEUX	 Secrétaire Odile CONNORD
 Trésorier Alain MATHIEU	 Assesseur Philippe MEREL	 Secrétaire-adjointe Christelle COLANGE

Administrateurs

 Gilbert ALPHAND	 Jean-Pascal BEAUCHER	 Monique BOURGEOIS	 Jean BRUHIÈRE	 Patrick CONVERSEY
 Jean-Lou DOMINJON	 Philippe JANDRAU	 Michel JANIAUT	 Marie-Christine JOGUET	 Éric JUST
 Annick LECONTE	 Éliane PAEZ	 Danièle PIGNARD	 Jean-Pierre POCCHIOLA	 Georges VAREYON

Merci à Antoinette-Paulette Millon et Pierre Piquet - qui quittent le Conseil d'Administration cette année - pour le temps et l'investissement mobilisés à nos côtés !

Assemblée générale 2020 : Bilan et perspectives par Marie-France Costagliola, Présidente

La Présidente de l'Adapei a salué de réelles avancées en 2019 en matière d'inclusion : la reconnaissance des droits civiques, l'autonomie des majeurs protégés, les différentes réformes sur le handicap, et en particulier la reconnaissance sociale du rôle d'aident.

Dans cet environnement évolutif, l'Adapei a poursuivi et développé ses actions, dans un objectif constant : répondre de manière qualitative et personnalisée aux besoins de ses résidents et usagers. « Ce n'est pas à eux de s'adapter à notre offre mais bien à l'Adapei de tout mettre en œuvre pour que l'accompagnement proposé soit le reflet de leurs besoins réels. »

Dans l'Ain comme ailleurs, les enfants en situation en handicap restent majoritairement déscolarisés. Même si l'inclusion scolaire est la voie privilégiée, elle n'est pas réaliste pour tous les enfants handicapés. L'Adapei compte 177 enfants sur liste d'attente en IME ! L'Association a sensibilisé les politiques aux besoins urgents de création de places. En parallèle, elle a mené un travail important avec l'Éducation Nationale sur des partenariats innovants : une unité d'enseignement externalisée verra bientôt le jour avec une école de Lent. L'objectif est d'offrir une scolarisation adaptée à tous les enfants.

Pour mieux accueillir les adultes hébergés au sein de ses foyers, l'Association poursuit ses actions d'amélioration de l'habitat. Ils passent par différents travaux de rénovation et par une réflexion autour de nouveaux modes d'hébergement. Pour les personnes les plus autonomes, elle

s'oriente vers un concept d'habitat partagé, qui répond aux aspirations de vie sociale et inclusive.

L'Adapei accompagne certains de ses résidents tout au long de leur vie, de l'IME jusqu'à l'ESAT, en passant par l'hébergement en foyer. **Ces personnes vieillissent et aspirent à une retraite paisible.** L'Association souhaite aujourd'hui proposer plus de places en foyer de vie pour accompagner le grand âge.

En 2019, un quart des travailleurs en ESAT et en EA ont bénéficié de formations pour développer leurs compétences et améliorer leurs postures au travail. Ce travail, qui leur offre un rôle et une place dans la société, est essentiel. C'est pourquoi l'objectif est de permettre, à ceux qui le souhaitent, d'exercer leur métier le plus longtemps possible, en aménageant leurs temps et conditions de travail.

Les personnes les plus fragiles, accueillies au sein des établissements médicalisés, restent au cœur des préoccupations de l'Adapei. L'Association tend à assouplir le fonctionnement de ses FAM et ses MAS et à faire évoluer ses outils pour personnaliser les prises en charge et les adapter aux besoins réels. Des accueils temporaires et de répit ont été créés en 2019.

« De la plus petite enfance jusqu'au grand âge, nous essayons de trouver chaque jour la réponse personnalisée qui permettra à la personne en situation de handicap de s'épanouir et de vivre pleinement sa citoyenneté » conclut Marie-France Costagliola. ■

L'Adapei de l'Ain, c'est :

- 1800 enfants et adultes accompagnés
- 56 établissements et services
- 1300 salariés





Le service d'un vrai professionnel



- **01000 BOURG EN BRESSE** (siège social)
495 Rte de Paris – Tel : 04.74.23.25.31
- **71000 MACON** – 109 Route de Lyon – Tel : 03.85.20.01.20
- **01500 AMBERIEU EN BUGEY**
1000 Av Léon Blum – Tel : 04.74.38.33.99
- **01170 CESSY** (Pays de Gex)
50 Imp. De Lioude – Tel : 04.50.99.06.86

Retrouvez nous sur : www.garry-motoculture.com 



PLAFONDS SUSPENDUS - CLOISONS AMOVIBLES - CORRECTION ACOUSTIQUE MCP

Lieu dit «Bérard» - 1300 route du Plantay - 01320 CHALAMONT
T : 04 74 46 90 80 - F : 04 74 46 97 72 - e.mail : sa.mcp@wanadoo.fr
SIRET 313 283 111 00026 - QUALIBAT 4221 - 6612 - 7212

MICHAUD
Fabrication Matériel Electrique

490 rue Georges Convert - CS 90100
ZI Le Blanchon 01160 PONT D'AIN
Tél : 04 74 39 10 46 - Fax : 04 74 39 18 44



VENTE DE VÉHICULES NEUFS

Un centre d'essai permanent



VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

Un Large choix de véhicules d'occasions Toutes Marques



ATELIER MÉCANIQUE, CARROSSERIE, RENAULT MINUTE

Qui mieux que Renault peut entretenir votre Renault ?



RENAULT MOBILITY LOUEZ COMME VOUS LE SOUHAITEZ

Locations en agence et Libre Service

RENAULT BOURG EN BRESSE, TOUTE UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE
14 BOULEVARD ÉDOUARD HERRIOT, 01000 BOURG-EN-BRESSE - 04 74 23 87 87

LES CVS

Le cœur de la démocratie

Lieux de discussion, de consultation et de concertation, les CVS (Conseils de vie sociale) sont des relais essentiels entre usagers, familles et établissements. À la veille de la réélection de 80 % d'entre eux en 2021, retour sur leur fonctionnement.



→ La plupart des CVS de l'Adapei arriveront à la fin de leur mandat en décembre 2020. Les membres seront réélus par correspondance au premier trimestre 2021.

Instance consultative, le CVS permet aux usagers, familles et professionnels de partager leur point de vue sur le fonctionnement des établissements. Le mandat s'étend sur trois ans renouvelables. Tous les trimestres, le CVS se réunit au sein de chaque établissement. S'il ne prend pas de décision, le CVS transmet des avis et des idées sur des sujets touchant au bien-être des résidents et à la qualité de l'accompagnement. Il peut s'exprimer sur l'orga-

nisation de l'établissement, son projet, la vie quotidienne, les activités proposées, le règlement, les travaux, le coût des prestations, la démarche qualité et l'accès aux droits.

Une instance plurielle
Parmi les élus du CVS, on trouve des représentants des usagers (entre trois et cinq selon les établissements), deux représentants des familles, un du personnel et l'administrateur de territoire. Le directeur est membre de droit. Le CVS

peut accueillir un invité selon l'ordre du jour de la séance. Le président est habituellement un usager ou l'un de ses représentants (parent). Il impulse la dynamique, fixe l'ordre du jour, convoque les réunions (au moins trois par an), les anime et signe les comptes-rendus qui sont envoyés aux membres du CVS, aux usagers, aux familles et au siège. Ils sont analysés chaque année pour repérer les demandes fréquentes par la commission associative. ■

Christian Gilbert, président du CVS de la MAS les Montaines, papa d'un résident

« Un échange franc et honnête »

Élu président en 2016, réélu en 2019, Christian Gilbert prend son rôle à cœur. Pour lui, le CVS est un lieu où familles et professionnels partagent leur expertise pour saisir au mieux les besoins du résident. « Le but est d'arriver à une complémentarité entre ce que font les professionnels et ce que souhaitent les familles. » La clef est la confiance partagée. « Le CVS doit permettre d'échanger sans tomber dans l'opposition systématique. »

à la direction. « Je relaie ces questions pour que la directrice puisse préparer ses réponses. Je veux un échange franc et honnête. » En réunion, la parole revient aux usagers puis aux familles et aux salariés. Même si beaucoup de résidents de MAS ne peuvent parler, ils s'expriment par gestes, par ressentis ou via les professionnels. « Nous avons quatre CVS par an. Pendant les trois mois qui les précèdent, les équipes voient ce qui a marqué le résident. » Pour entretenir une dynamique, les personnes impliquées dans la vie sociale de la MAS sont associées aux CVS. « Je fais toujours appel à une ou deux familles volontaires.

Je leur demande ce que nous pourrions améliorer. »

Des questions concrètes
Les interrogations gravitent surtout autour du bien-être des résidents. Si elles restent sans réponse, elles seront réexaminées lors d'une prochaine réunion. « Le CVS fait avancer les débats. Tout le monde joue le jeu et peut s'exprimer. » D'après Christian Gilbert, un président de CVS doit être à l'écoute, discuter avec les familles pour les comprendre, les rassurer. Il doit exprimer ce ressenti sans culpabiliser de poser les questions et rester diplomate. ■

Entendre la voix de tous
Un mois avant la réunion, le président recueille les questions des familles. Il répond à certaines et soumet les autres

OPÉRATION BrioCHES 2020

Une mobilisation remarquable !

Du 12 au 18 octobre, parents, amis, résidents et professionnels se sont mobilisés pour la traditionnelle Opération Brioches. Grâce à l'engagement de 250 bénévoles, ce bel élan de solidarité n'a pas été terni par la crise sanitaire.



→ Grâce à des T-Shirts et de nouveaux supports de communication, les bénévoles ont gagné en visibilité.



→ Comme dans les établissements, les équipes du siège de l'Adapei ont aussi cédé à la gourmandise.

Les brioches artisanales de Nantua

Quand Nantua s'engage pour l'Opération Brioches, elle met du cœur à l'ouvrage ! « Je me rappelle que Nantua participait à l'Opération Brioches dans le temps », se souvient Annick Serre, deuxième adjointe en charge de la vie scolaire. À la réception d'une lettre présentant l'opération, la commune décide de se lancer et peut compter sur les adhérentes de son espace de vie sociale. « En discutant, une adhérente a proposé que l'on fasse nous-mêmes les brioches pour récolter plus de bénéfiques. » Un boulanger accepte de fournir des pâtons à un tarif plancher. Ensuite, les bénévoles réalisent elles-mêmes leurs brioches dans cent moules prêts pour l'occasion.

Des bénévoles impliquées et appliquées

Dès le lundi 12 octobre, cinq bénévoles sont présentes chaque matin à 6h30 dans les cuisines de l'espace de vie sociale pour préparer les brioches. À partir de 10h30, elles partent sur différents points de vente dans des lieux fréquentés. « Nous avons aussi eu beaucoup de réservations par bouche-à-oreille » détaille Annick Serre. Rapidement, c'est un succès ! Des 80 brioches préparées le lundi, l'équipe en fabrique 140 le vendredi. Le samedi, pour vendre au marché, les bénévoles sont à leur poste à 4h30 ! À 11 heures, les 120 brioches sont écoulees. « On a eu du succès du fait de leur qualité. C'est une action qui sort de l'ordinaire avec une fabrication quasi artisanale. Le dimanche, les habitants étaient déçus qu'on n'en vende plus », note Annick Serre. ■

→ Annick Serre (à droite) et les bénévoles de l'Espace vie sociale de Nantua



Dans l'Ain, l'Opération Brioches a une saveur particulière. C'est ici, dans le secteur de Belley qu'elle a démarré à l'initiative de parents en quête de fonds pour financer des structures d'accueil pour leurs enfants en situation de handicap. Progressivement, l'idée s'est répandue dans le pays au point de devenir un rendez-vous incontournable. En 2020, l'opération a notamment permis de financer l'achat de tablettes pour garder le lien avec les familles en période de confinement, de jeux éducatifs et de séjours vacances. Des points de vente ont été tenus dans tout le département en dépit de la pandémie grâce à l'engagement des

bénévoles et des partenaires. Une quarantaine de municipalités a organisé des événements d'ampleur tandis que la Covid a conduit certains établissements à développer des réponses originales. À Belley par exemple, l'ESAT le Croq'Ain a glissé des bons de commande de brioches dans ses colis de livraison de repas à domicile. Résultat : 60 brioches vendues. « Sur le terrain, heureusement, les Aindinois ont été généreux », explique Christian Kovac, vice-président de l'Adapei. « Dans de nombreux endroits, les acheteurs n'ont pas hésité à faire un don complémentaire. Cette solidarité nous a fait du bien. » ■

→ Des stands étaient implantés dans tout le département sur les marchés, dans les centres commerciaux et les mairies des communes partenaires.



→ Les résidents se sont aussi impliqués en tenant leurs propres stands et en participant aux remises de brioches officielles



→ Pierre Larrieu, maire de Villars-les-Dombes, a tenu à rendre visite aux résidents du foyer le Villardois pour saluer l'opération.



→ La remise d'une brioche au Conseil Départemental, représenté par son président, Jean Deguerry, sa première vice-Présidente, Muriel Luga-Giraud et le directeur général adjoint de la solidarité, Thierry Clément est un moment fort. Cette année, des résidents du foyer et du SAJ de Treffort étaient mobilisés.



Une mobilisation remarquable (suite)

→ Une brioche familiale à Ambérieu
À Ambérieu-en-Bugey, père et fils se sont mobilisés ensemble pour vendre des brioches aux clients d'un supermarché.



↑ Une brioche propice aux échanges à l'ARS
Inès, Gennaro et Yanis, venus de l'IME Georges Loiseau de Villereversure ont remis une brioche à Catherine Malbos, directrice de la délégation départementale de l'Ain de l'ARS. Accompagnés de Demba Gadjigo, directeur de l'IME, Marie-France Costagliola et Michel Chaumette, les jeunes ont pu parler de leur quotidien et de leurs projets.



↑ Une brioche à Saint-Denis-les-Bourg
Les bénévoles, souvent parents de bénéficiaires, sont la pièce maîtresse de l'opération. À Saint-Denis-les-Bourg, Alain Fourier et Michel Janiaut sont engagés de longue date.



↑ Brioche et jus de fruit en Préfecture
Le 12 octobre, Véronique, Danièle et Bernard, résidents du foyer des Quatre Vents de Bourg-en-Bresse ont pu partager une brioche avec Catherine Sarlandie de la Robertie, préfète de l'Ain.

L'Adapei de l'Ain remercie tous les bénévoles, les résidents, les familles, les salariés et les partenaires qui se sont engagés pour que l'édition 2020 de l'Opération Brioches soit une réussite.

► Démarche Sport Santé

Bouger plus pour vivre mieux

Même privé de compétitions, le sport c'est la santé ! Toutes les fédérations sportives proposent un travail et un suivi sur la condition physique des adhérents. Il est décliné dans le champ du handicap par la fédération française de sport adapté.



→ Nouvellement arrivée au CDSA, Céline Lelièvre est la représentante du Sport Santé, domaine qu'elle maîtrise parfaitement. Lui aussi nouveau venu, Valentin Pernet est agent de développement et d'animation.

Handicap ou non, la pratique d'une activité physique offre des bénéfices importants pour la santé. Elle limite les troubles dont peuvent souffrir les personnes sédentaires. Pour la valoriser, le CDSA (Comité Départemental du Sport Adapté) est à la pointe du Sport Santé dans l'Ain. Sa mission : proposer aux établissements médico-sociaux d'entrer dans la démarche. Pour l'heure, ESAT, FAM et foyers de vie sont les principaux concernés. En parallèle, des tests sont développés à destination des jeunes de l'IME. Même si des adaptations sont possibles, le protocole est plus complexe en cas de handicaps lourds, notamment pour les personnes en fauteuil. Là aussi, une réflexion est en cours.

Un suivi complet

Tout commence par un bilan des capacités cardio-vasculaires, de l'équilibre et de la souplesse mené par Céline Lelièvre, conseillère technique départementale et agent de développement du CDSA. Selon les établissements, ces bilans tests peuvent concerner tous les résidents ou certains groupes. « Les résultats permettent de montrer où ils en sont côté activités sportives et de voir ce qui peut être mis en place pour éviter des troubles futurs ». Parmi les réponses possibles se trouvent des temps d'activité physique dédiés, de l'éducation thérapeutique vers une vie plus active, un rééquilibrage de l'alimentation... « On s'intéresse à la santé dans sa globalité et on travaille avec les établissements durant toute l'année pour obtenir des résultats dans la durée. » Toutes les activités proposées par le CDSA s'appuient sur une démarche scientifique rigoureuse validée par le CNOSF (Comité

national olympique et sportif français). Certains établissements développent aussi des actions complémentaires pour entretenir la condition physique. À la MAS des Montaines, un éducateur marche chaque matin vingt minutes avec les résidents en plus des quatre heures de présence du CDSA. « L'idée est de faire le point à la fin de l'année pour voir ce qu'il s'est passé, s'il y a eu une amélioration », explique Céline Lelièvre. Au bout d'un an, les gains sont généralement sensibles, tant physiquement que dans la vie quotidienne et pour le bien-être des résidents. ■

Le projet sport santé individualisé

Développés par le CDSA depuis deux ans, ces projets entendent favoriser la pratique individuelle en guidant les personnes désireuses d'améliorer leur condition physique. Mais certaines ont envie d'aller plus loin en s'engageant individuellement dans la pratique d'un sport. En fonction de leurs capacités et de leurs attentes, le CDSA peut les orienter vers un club de sport adapté ou un club du milieu ordinaire. Dans ce cas, le CDSA peut former les éducateurs aux spécificités du handicap et accompagner le résident pendant les premières séances. À plus long terme, des liens sont maintenus avec le club pour s'assurer du bon déroulement du projet. ■

Vie quotidienne

De l'été à Noël, la belle vitalité des établissements

→ SAJ de Domagne

Cet été, le Service d'accueil de jour de Domagne est parti à la découverte de la nature et du patrimoine de la région, accompagné de résidents de plusieurs autres foyers.



→ Séance photos à Oyonnax

Une photographe s'est invitée à l'IME les Sapins et à l'ESAT de Nierme pour immortaliser le quotidien des usagers et les liens entretenus avec les professionnels.



→ ESAT de Treffort

Les fleurs de l'ESAT de Treffort sont vendues chaque semaine au marché de Bourg-en-Bresse pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature.

→ MAS Les Montaines

Depuis plus d'un an, la MAS les Montaines a créé avec ses résidents un espace sensoriel où ils peuvent fabriquer des objets ou manipuler ceux à leur disposition.



→ Au Pennessuy

À l'ESAT le Pennessuy, on s'active à l'approche de Noël : les commandes de sapins en bois arrivent à grande vitesse !

→ IME Le Prélion

Début octobre, 14 jeunes de l'IME Le Prélion ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire au sein d'une unité mobile venue spécialement pour eux.



→ Bravos aux ateliers de Nierme et à Bellegarde Industrie !

Les ESAT Les ateliers de Nierme et Bellegarde Industrie ont obtenu le renouvellement de leur certification ISO 9001 VS 2015, reconnaissant leur système de management et de gestion de la qualité. Une fierté pour eux !

→ Experte en puzzle

Au FAM Sous la Roche, Gaëlle a impressionné tout le monde en réalisant un puzzle de 1500 pièces.



→ Une semaine de création à Domagne

Pendant l'été, le foyer de Domagne a accueilli des résidents d'autres établissements à l'occasion d'une semaine de créations manuelles et de bricolage.



→ Au FAM Pré la Tour

Au FAM Pré la Tour, les résidents se sont lancés dans le street-art en adaptant les objets du quotidien pour les transformer en outils créatifs.

News des établissements

► De la vie sur nos murs !

Cette année, deux projets de fresques murales ont vu le jour à l'Adapei de l'Ain, apportant de la couleur et de la vie aux établissements.

La première a été réalisée en mars sur les murs du réfectoire de l'Institut médico-éducatif (IME) l'Armaillou à Belley, en collaboration avec la graffeuse Katia Morgand. Fleurs, papillons et coccinelles se sont invités à l'IME, à la grande fierté des artistes en herbe. Dans ce décor naturel, chacun a su trouver sa place et s'approprié l'espace grâce à ce projet qui illustre la protection de l'environnement.

La seconde fresque apparaît peu à peu sur les murs d'enceinte du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Pré la Tour à Saint-Jean-de-Gonville, où les résidents découvrent à leur tour le plaisir de peindre, accompagnés des éducateurs. Ici, c'est un paysage sélectionné par les jeunes qui prend forme, au rythme de chacun. Cette fresque de 15 mètres de long et 4 mètres de haut devrait être finalisée d'ici juillet 2021, date à partir de laquelle les apprentis peintres pourront s'atteler à un nouveau mur ! Grâce à ces deux projets, les résidents des établissements ont pu œuvrer tous ensemble et développer leurs talents artistiques, au service du bien-être collectif.



→ À Saint-Jean-de-Gonville, le paysage sélectionné par les résidents prend forme au rythme de chacun.

► Le Villardois prépare la becquée des oiseaux



→ L'atmosphère inclusive et conviviale a permis aux jeunes de développer leur relation à l'autre et leur sens de la communication.

Depuis plus d'un an, le Service d'accueil de jour (SAJ) Le Villardois a établi un partenariat avec le Parc des Oiseaux dans le cadre de son projet pédagogique inclusif.

Encadrés par les soigneurs du parc, les usagers du SAJ apprennent à prendre soin de l'animal à travers l'alimentation. Chaque mardi matin, Benoît, Alexandre, Simon, Alexis, Thomas (en stage à cette période) se rendent au parc pour préparer les menus spécifiques aux différents oiseaux. Après avoir découvert l'alimentation propre à chaque espèce, ils ont été chargés de trier les fruits et légumes, les peser, les couper et les ranger dans des contenants dédiés, assurant la préparation des repas des protégés du parc. Cette belle équipe a assimilé les savoir-faire et appris à travailler avec les personnes en charge des repas des oiseaux en partageant un même objectif : le bien-être des animaux. Cette activité permet de proposer un accompagnement dans le milieu ordinaire, d'échanger et de partager tout en respectant la singularité de chacun. En prime, les compétences de chaque usager y sont valorisées.



→ Ramassage des pommes, tri, lavage, broyage, pressurage, stockage en cuves, pasteurisation et mise en bouteille, aucune étape ne leur a échappé !

► Des pommes au jus

L'IME Georges Loiseau a mis en place cette année un partenariat avec les Croqueurs de pommes de Saint-Hymetière, une association du Jura qui milite pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition. Durant deux jours, les responsables de l'association ont partagé avec les jeunes leurs expériences, leurs connaissances et leurs techniques arboricoles. Ils leur ont également fait découvrir différentes variétés de pommes et le processus de la fabrication du jus.

Après une demi-journée théorique sur la fabrication du jus de pomme, les enfants se sont lancés à leur tour. Florent Saugier (éducateur technique spécialisé) et Océane Catherin (conseillère en économie sociale et familiale) ont porté ce projet dans le but de sensibiliser les jeunes à la connaissance des fruits, aux principes écologiques simples, vecteurs de valeurs fondamentales et traditionnelles. Une collaboration enrichissante qui a « porté ses fruits » !

► Les Montaines en fête



→ La crise sanitaire n'a pas entamé l'enthousiasme et la joie des résidents.

Le 25 juin, à Meillonas, la MAS Les Montaines a célébré l'été à l'occasion de sa traditionnelle fête annuelle. Malgré le contexte sanitaire ne permettant malheureusement pas aux familles d'être présentes, les résidents et les professionnels ont partagé de très beaux moments !

Sur le thème de la kermesse, la fête a été l'occasion d'organiser des ateliers sous forme de jeux. En répartissant les résidents par groupe, chacun a pu participer aux animations : pêche à la ligne, chamboule-tout, classement des objets par couleur, mini-bowling ou encore tir sur cible avec un ballon. Pour que la fête soit réussie, tout le monde s'est investi. Le DAJ (Dispositif d'animation de jour) et les professionnels ont pris beaucoup de plaisir à profiter du moment avec les résidents tout comme à décorer chaque groupe de vie de manière festive. Pour couronner le tout, une délicieuse collation mettant en éveil les papilles a ensuite été partagée, grâce au savoir-faire des cuisiniers. Des gourmandises maison aussi belles que délicieuses, bien méritées par les résidents !

De la Création à la conception,
nous trouvons
Votre SOLUTION.



► SÉJOURS VACANCES 2020

Une bouffée d'oxygène

Après des semaines de confinement, des résidents de l'Adapei de l'Ain ont profité de l'été pour se ressourcer et changer d'air au centre de loisirs de la Vattay. Mais pas seulement.

En juillet, malgré l'annulation des séjours organisés par les organismes de vacances adaptées, des résidents du foyer Bellevue d'Oyonnax ont bénéficié de congés bien mérités au chalet de la Vattay, en plein cœur de la chaîne du Jura. Quatre jours pendant lesquels le groupe a apprécié de multiples activités sous un soleil généreux. « Ça faisait très longtemps que je n'y étais pas allé. Il y a eu beaucoup de changements », raconte Olivier. « On a joué au minigolf, on est allé en courses pour faire la cuisine nous-mêmes. On a mangé de bonnes choses. C'était de belles vacances ! »

Dix jours plus tard, sept autres résidents du foyer ont pris leur place. Pour certains, ce fut l'occasion de retrouver d'anciens collègues d'Izernore. Le groupe a bâti un programme entre les Rousses, le col de la Faucille, les musées et des sorties. La journée pique-nique à Divonne-Bains a ravi tant les inconditionnels des boutiques que les amoureux de la nature.

Déjà en février, le charme de la Vattay avait opéré auprès de résidents du foyer le Villardois. Sur place, ils avaient découvert les joies de la montagne en se régaland de tartiflettes. « J'ai aimé le ski. J'ai appris à freiner, à glisser. J'ai



bien rigolé », insiste Alexis. « Les balades en raquettes, c'était génial », ajoute Christophe qui a adoré marcher dans la neige, dans le calme et entouré de beaux paysages.

Des séjours inter-établissements

L'été a été l'occasion de découvrir les richesses du département. Les résidents du Villardois ont passé une partie de l'été dans d'autres foyers comme à Treffort ou Domagne. Ils se sont adonnés à des activités thématiques sur une semaine : bien-être, bois, multisport, percussions, cirque ou poterie. « J'ai découvert les percussions. J'ai participé à l'activité bien-être (massage et sophrologie) et le multisport. J'ai bien aimé le bowling » confie Kévin. ■

→ La sortie au col de la Faucille suivie d'un repas au restaurant a énormément plu. « C'est toujours beau », confie un résident.



Cap au sud. Quatre résidents de la MAS Bellevue accompagnés d'autant de professionnels sont partis mi-septembre à Hyères. Au programme : la découverte des îles de Porquerolles, des promenades de bateau, des balades au bord de mer et de la baignade.

NOTRE MÉTIER, C'EST : **veilleur de nuit**

L'équipe de nuit, c'est eux ! Partie intégrante des établissements, les veilleurs assurent un métier profondément humain, essentiel à la continuité éducative.



→ Musicien burkinabé, Mousse Dembélé arrive en France en 1999 et commence comme veilleur à Courtes-Vernoux, Marboz et Treffort en 2014. Deux ans plus tard, après une formation, il obtient son CDI. Il travaille à 60 % à Courtes, en parallèle de sa musique. En Afrique, il était président d'une association œuvrant auprès des jeunes défavorisés.

C'est à 21 heures que la journée du veilleur de nuit commence. « On est en décalage, mais une fois qu'on a le rythme, c'est difficile d'en changer », lâche Gilles Groborne qui travaille 14 nuits par mois au foyer Bellevue d'Oyonnax. Si le métier lui plaît, il reconnaît qu'il n'est pas pour tout le monde. « Il faut mettre une croix sur une partie de sa vie sociale. C'est un sacrifice, mais j'en tire d'autres avantages. » Au foyer et à la MAS Bellevue, deux équipes de trois veilleurs alternent des semaines de cinq et deux nuits. À Courtes Vernoux, l'équipe, dont fait partie Moussa Dembélé, comprend trois veilleurs. « De 22 heures à 7 heures, on se retrouve seul. Toutes les heures, on fait une ronde pour voir si les résidents vont bien. Ils peuvent nous appeler et savent où nous trouver. » À Oyonnax, Gilles Groborne insiste sur la concentration. « J'essaie de rester le plus au calme possible. À force de travailler la nuit, on entend tout, on repère tout » explique Gilles Groborne. « Il faut rester en alerte car on n'est pas toujours en action. »

Une pièce du puzzle

« Il faut tout savoir, tout entendre, tout surveiller, être à l'écoute de tous et être présent pour chacun », résume Gilles Grosborne. « S'il y a des problèmes médicaux, on n'a pas le droit de donner des médicaments », explique Moussa Dembélé. « Mais on parle aux résidents pour les rassurer et on peut contacter le cadre d'astreinte ou le 15 s'il y a un souci majeur. » Les veilleurs sont présents en cas de réveil, d'insomnie ou d'anxiété pour apaiser le résident et préserver le calme. Ils veillent également à leur bien-être.

S'ils sont seuls la nuit, les veilleurs sont intégrés à l'équipe de l'établissement. « Notre travail est éducatif : nous connaissons les résidents, leur projet personnel », ajoute Gilles Grosborne. Le soir et le matin, les relèves permettent d'échanger avec l'équipe de jour et de transmettre le relais. ■

Assurer la sécurité

La surveillance des locaux et la protection des résidents sont au cœur de leur mission. En cas d'effraction ou d'incident, le veilleur est en première ligne. Moussa Dembélé peut en témoigner ! En juin, un incendie s'est déclaré à Courtes Vernoux à une heure du matin. « C'est pour ça que l'on fait des rondes ! Quand j'ai vu le feu, j'ai évacué le bâtiment puis j'ai appelé les pompiers. Le temps qu'ils arrivent, j'avais presque sorti tout le monde. » Avec cinq groupes dans autant de bâtiments, il fallait

se rendre partout et convaincre de l'urgence d'évacuer. « Les résidents étaient calmes, ils ont écouté. S'il y avait eu une situation de panique, ça aurait été difficile. » De retour dans le foyer pour évacuer les deux derniers résidents, Moussa Dembélé inhale de la fumée, ce qui le conduit à l'hôpital. Finalement, tout le monde est sain et sauf. « Je n'en suis pas revenu ! J'ai sauvé 44 personnes. On m'a dit que j'avais fait un super boulot, mais c'est aussi grâce à ma formation. »

Infos sociales

Préparez vos prochaines vacances !

Beaucoup d'entre vous n'ont pas pu partir en séjour adapté en 2020 du fait de la crise sanitaire. Raison de plus pour préparer dès maintenant vos vacances d'été 2021.



ÉTAPE 1 : définir votre projet de vacances

Établir votre profil

Pour que votre séjour réponde à vos besoins, il est important de les définir. Pour cela, vous pouvez vous référer à la « grille d'évaluation de l'autonomie » que vous trouverez dans les catalogues des différents organismes. Vos réponses sur la vie quotidienne, la vie sociale et la motricité, permettront à cette grille d'établir votre profil. Vous pourrez ainsi sélectionner les séjours adaptés à votre autonomie et vos capacités.

Vos vacances idéales

Avant de sélectionner un organisme de vacances, pensez à définir vos souhaits :

- Objectifs du séjour : repos, découverte...
- Destination : mer, montagne, étranger...
- Thématique : cuisine, cirque, équitation...
- Période et durée
- Mode de transport et ville de départ
- Type d'hébergement

ÉTAPE 2 : constituer votre dossier

Une fois l'organisme choisi, vous procédez à l'inscription en complétant un dossier. Il comprend généralement une fiche de renseignements et une fiche médicale. Un acompte vous sera demandé afin de valider la demande.

Le prix d'un séjour de vacances adaptées peut sembler élevé, car il comprend le surcoût lié au handicap qui doit être mentionné par l'organisme sur le devis ou la facture.

Les organismes en ligne !

Le salon des vacances adaptées, organisé par l'Adapei de l'Ain, devait se tenir en décembre. Compte tenu du contexte sanitaire, celui-ci ne pourra pas avoir lieu. Retrouvez la liste et les coordonnées des organismes qui devaient participer sur notre site www.adapei01.fr

Faites votre choix

Il existe environ 240 organismes de vacances adaptées agréés, chacun d'entre eux accompagnant un public spécifique. Renseignez-vous en amont afin de sélectionner un organisme adapté à votre handicap.

ÉTAPE 3 : financer votre séjour

Plusieurs aides sont possibles pour financer en partie vos vacances :

- La Prestation de compensation du handicap de la MDPH
- Les aides aux vacances CAF qui peuvent être augmentées avec justificatif du surcoût lié au handicap.
- Les comités d'entreprise
- Les organismes caritatifs (Croix-Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire...)
- La participation des mutuelles
- Les CCAS (Centre communal d'action sociale) de votre ville
- Les aides du Conseil Départemental
- Les chèques ANCV (Agence nationale des chèques vacances)

L'objectif est d'obtenir plusieurs aides afin de réduire votre reste à charge ! N'oubliez pas qu'il est nécessaire d'être en capacité de financer en totalité votre séjour en cas de refus ou d'aides différées.

Rapprochez-vous d'une assistante de service social qui saura vous guider dans la constitution des dossiers. Ils doivent être montés plusieurs mois avant le départ en vacances.

Nous avons besoin de vous !



FAITES UN DON

POUR SOUTENIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

Engagez-vous
aux côtés d'une
association
de parents qui
offre des solutions
de vie adaptées aux
besoins de chaque
enfant et adulte
accompagné.

66 % DE RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Votre don à l'Adapei de l'Ain vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de votre versement*. **Dès réception de votre don, nous vous adressons un reçu fiscal.**



Bulletin de don

Merci!

Nom

Prénom

Adresse

Email

Numéro d'adhérent si vous en possédez déjà un

Je fais un don d'un montant de€

J'adhère à l'Adapei de l'Ain
et verse ma cotisation annuelle de 90€

Je souhaite recevoir les actualités et informations de l'Adapei de l'Ain

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre de : Adapei de l'Ain
Merci de l'adresser à : Adapei de l'Ain - Service Dons & Cotisations
20 Avenue des Granges Bardes CS77010 01007 BOURG EN BRESSE CEDEX
Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur : www.adapei01.fr

* Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Au-delà de 20 %, vous pouvez reporter l'excédent sur les cinq années suivantes. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus ont un caractère obligatoire pour établir la liste de nos adhérents, liste destinée à vous représenter au sein de l'UDAF, l'UNAF et l'UNAPEI. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de l'Association à laquelle vous adhérez. Toutes ces informations ont un caractère confidentiel et ne feront pas l'objet d'une quelconque cession à un autre organisme que les associations citées précédemment.